

les dispositions prises par le gouvernement à propos du programme, représentant un milliard de dollars à peu près, qui prévoit la transformation de plus de 4,000 édifices publics en abris collectifs contre les retombées radio-actives? Le ministre en avait parlé aux journalistes.

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais parlé d'une chose pareille aux journalistes. J'ai vu qu'un article citait le chiffre d'un milliard, ce qui m'a beaucoup surpris. Durant la conférence fédérale-provinciale sur les mesures d'urgence, qui a eu lieu ici, quelques semaines avant Noël, nous avons beaucoup parlé de la question des abris contre les retombées radio-actives. Nous avons notamment discuté du volume de travail qui a été fait, en ce qui concerne la capacité des immeubles existants à assurer une protection contre les retombées radio-actives. Je veux parler notamment des immeubles publics, c'est-à-dire des immeubles fédéraux, provinciaux et, dans certains cas, municipaux. J'ai dit, à ce moment-là, qu'en ce qui nous concerne, cette enquête était à peu près terminée et que j'espérais que les provinces et les municipalités terminent leurs immeubles, et que nous étions à calculer le coût estimatif de l'amélioration des mesures de protection contre les retombées radio-actives dans ces immeubles. Je suis allé jusque-là seulement.

M. Walker: Puis-je en conclure que l'accent mis sur cette nouvelle de presse n'est pas conforme à ce que le ministre avait à l'esprit?

L'hon. M. Harkness: Non. La mention de ce milliard de dollars m'a vivement étonné. Je n'avais jamais entendu dire que la mise en œuvre de ce programme puisse se chiffrer par ce montant-là.

M. Thomas R. Berger (Vancouver-Burrard): J'aimerais poser au ministre une question complémentaire. Le ministre peut-il nous dire si certains fonds dont dispose le gouvernement du Canada sont affectés à de nouvelles constructions destinées à assurer des abris contre les retombées radio-actives?

L'hon. M. Harkness: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tout à fait sûr d'avoir saisi ce que l'honorable député veut dire. Certains des immeubles en construction à l'heure actuelle sont érigés de manière à assurer une très bonne protection contre les retombées radio-actives, dans leurs sous-sols, et ainsi de suite. Mais les seuls immeubles en voie de construction qui sont destinés tout particulièrement à assurer une certaine protection contre les retombées radio-actives relèvent des mesures d'urgence et des divers quartiers généraux militaires.

(Texte)

LES POSTES

PRÉSUMÉ FAVORITISME POLITIQUE PRATIQUÉ
DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS
ÉLECTORALES

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Postes. Est-ce que la politique de «haut patronage» qui se pratique actuellement dans les circonscriptions représentées par certains députés de l'opposition est admise par l'honorable ministre des Postes?

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député reconnaîtra qu'au lieu de demander des renseignements, il fait une déclaration.

(Traduction)

L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

A PROPOS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI
A l'appel de l'ordre du jour.

M. Allan J. MacEachen (Inverness-Richmond): J'ai une question à poser au ministre du Revenu national. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi on ne s'est pas occupé au cours du mois dernier d'établir l'Office d'expansion économique de la région atlantique, étant donné qu'une telle mesure était considérée comme pressante au début de décembre?

L'hon. H. J. Flemming (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, comme l'honorable député s'en rend compte, j'en suis sûr, bien des questions d'une importance publique très pressante se posaient, de sorte qu'il a été impossible de tout accomplir en même temps. Si, toutefois, il fait preuve de patience, il aura lieu d'être satisfait d'ici un jour ou deux.

(Texte)

LE NATIONAL-CANADIEN

QUESTION RELATIVE AUX EMPLOYÉS DES TRAINS
CIRCULANT ENTRE MONTRÉAL ET CHICOUTIMI

M. Maurice Côté (Chicoutimi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. L'honorable ministre sait-il qu'il y a encore des employés unilingues qui travaillent sur les trains circulant entre Montréal et Chicoutimi...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député reconnaît sans doute que sa question n'est pas conforme au Règlement à ce stade des travaux de la Chambre.